

Du 30/05 au 01/07

CATÉGORIES ADULTE ET JEUNESSE

Règlement
du concours

★ **Concours photo** ★
★ *Thématique : GOUTTE D'EAU* ★

REMISE DES PRIX LE DIM. 17 JUILLET

RENSEIGNEMENTS SUR MELGVEN.FR

CONCOURS GRATUIT ET OUVERT À TOUS



La commune de Melgven organise un concours de photos gratuit, ouvert à tous dans le cadre du festival « De chemins en chapelles » 2022.

1. Thème du concours

Les photos auront **pour thème** : « **Goutte d'eau** »

Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème. Les photos ne doivent en aucun cas présenter des personnes identifiables.

L'arbre peut être localisé sur le domaine public ou privé : dans le cas de ce dernier, le photographe ne doit pas pénétrer sur la propriété sans l'accord du propriétaire et la prise de vue ne doit pas lui engendrer un trouble anormal.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert à **toutes personnes, photographes ou non, sans limite d'âge, à l'exclusion des membres du jury**. Un seul cliché par famille pourra être présenté.

Les mineurs devront impérativement être inscrits par l'intermédiaire de l'un de leurs parents ou toute personne titulaire de l'autorité parentale à l'égard du mineur concerné.

La participation au concours est **gratuite**. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Les participants s'inscriront dans l'une des deux catégories :

- **Personnes de -12 ans : Jeunesse**
- **Personnes de 12 ans et + : Tout public**

En participant à ce concours, les candidats doivent être dépositaires des droits liés aux images envoyées.

3. Durée et déroulement du concours

Le concours est **ouvert du 30 mai au 1er juillet 2022**.

Toute photo parvenue après cette date sera éliminée du concours.

4. Modalités de participation

Les fichiers numériques devront **être transmis au plus tard pour le vendredi 1er juillet 2022** par mail ou WeTransfer à l'adresse suivante : culturel@melgven.fr avec la **fiche d'inscription complétée**.

- par mail si l'envoi est inférieur à 10 Mo
- par WeTransfer si l'envoi est supérieur à 10 Mo.

Le cliché peut être en couleur ou en noir et blanc, de format portrait ou paysage. Il peut être réalisé par un appareil photo ou un smartphone. Concernant la taille et la résolution minimal des images : elles devront obligatoirement peser à minima 1000 Ko et leurs résolutions devront être au minimum de 300 dpi.

Vingt clichés seront ensuite présélectionnés, imprimés par la mairie en format 30x40 cm et exposés dans une chapelle pendant « De chemins en chapelles » le week-end du 16 et 17 juillet 2022.

5. Jury du concours et critères de sélection

Un jury, composé de 4 membres, sera constitué pour sélectionner les photographies.

Le jury aura pour missions de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seul pourra connaître les noms des auteurs des clichés la responsable de service culturel, chargée de réceptionner les clichés.

Les photographies seront jugées sur :

- La pertinence du sujet
- L'originalité
- La technique et l'intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

6. Prix et récompenses

Le concours est doté de 3 lots :

1^{er} prix : Sortie en mer de 3h en baie de Concarneau au coucher du soleil à bord du Corentin, vieux gréement géré par l'association « Le Lougre de l'Odet » pour 2 personnes d'une valeur de 70€

2^e prix : Un bon cadeau pour la Thalasso de Concarneau d'une valeur de 50€

3^e prix : Un livre sur l'eau d'une valeur de 25€

Prix Jeunesse : Sortie de 2h en canoë biplace avec l'association « Les pagaies de l'Aven » pour 4 personnes d'une valeur de 50€

La remise des prix aura lieu le dimanche 17 juillet 2022 à 17h30 à la chapelle de Bonne-Nouvelle ou La Trinité. Les participants qui gagneront un lot s'engagent à être présents (ou à se faire représenter) le jour de la remise des lots.